



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES  
DE LA SOCIÉTÉ

**Comité responsable des productions scientifiques**

**Institut de recherches sociologiques (IRS)**

## **Productions scientifiques**

### **Informations aux auteur.e.s et consignes de rédaction**

Afin de mieux faire connaître sa production scientifique et d'encourager les échanges entre chercheurs-euses, l'Institut de recherches sociologiques (IRS) met à disposition deux types de productions scientifiques issues de ses activités de recherche : les Sociograph *working papers* et les Sociograph *Sociological Research Studies*. Ces documents sont publiquement accessibles sur le site de l'IRS: [www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph](http://www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph)

Rendre ces travaux ainsi disponibles a plusieurs avantages. D'abord, ce geste est intéressant en soi si l'on considère que la communauté scientifique se doit de partager ses résultats sous une forme publiquement accessible. Ensuite, le travail réalisé au sein de l'institution gagne ainsi en visibilité. Et finalement, les chercheurs-euses y trouveront leur compte puisque c'est une manière de faire connaître leurs travaux, et qu'en outre des outils de recherche comme Google Scholar identifient et indexent automatiquement leurs écrits comme des publications scientifiques, parce qu'ils sont disponibles sur le site web d'un établissement universitaire.

Ci-après sont présentés les types de documents publiés, les modalités de sélection, puis les consignes de rédaction aux auteurs souhaitant soumettre des écrits.

## 1. Types de document

Les Sociograph *Working Papers* sont notamment des textes soumis lors de congrès ou réunions scientifiques, des versions préliminaires d'un article à soumettre à un journal scientifique, une version plus extensive d'un papier publié dans un journal sous format restreint. Le statut de « working paper » offre ensuite la possibilité de soumettre le texte à un réseau tel que le « Social Science Research Network » ([www.ssrn.com](http://www.ssrn.com)). Ces documents sont relativement courts, ne dépassant pas 40 pages ou 12'000 mots. Ils sont uniquement disponibles en ligne.

Les Sociograph *Sociological Research Studies* sont des comptes rendus d'études empiriques, des rapports de recherche ou des recueils thématiques réalisés dans le cadre de l'IRS. Ce sont des publications plus conséquentes et ayant une portée scientifique plus ambitieuse que les *working papers*. Ces documents sont disponibles en format électronique et en format papier (se renseigner auprès du secrétariat de l'IRS), possèdent un ISBN et sont diffusés auprès des bibliothèques suisses.

## 2. Soumission d'un document

Les documents sont à soumettre au comité responsable des productions scientifiques de l'IRS, qui assure la responsabilité éditoriale. Les critères retenus pour la sélection par le comité sont l'intérêt sociologique (ou pour les sciences sociales plus largement), la présence d'une question de recherche identifiable et les questions de forme (structure, références bibliographiques, orthographe, etc.).

*Pour le CRPS : Claudine Burton-Jeangros et Stefan Heeb  
Pour l'IRS : Sandro Cattacin et Blaise Dupuis  
Le 11 septembre 2015*

### 3. Consignes de rédaction pour les productions scientifiques : *Sociograph working papers* et *Sociograph Sociological Research Studies*

#### 1) Documents à remettre au comité responsable des publications scientifiques

- Le **texte** de l'ouvrage sous forme de fichier électronique Word (format .rtf ou .docx).
- Un **résumé** du livre qui figurera sur la quatrième de couverture (maximum 1'600 caractères, espace compris)
- Une **notice biographique** de l'auteur : maximum 250 caractères, espace compris
- L'**illustration de couverture** (600 dpi au minimum, couleur CMJN, format .jpeg, .psd ou .tiff)

#### 2) Consignes de mise en page

- Se conformer au modèle **Sociograph modèle IRS.dotx** fourni par le comité responsable des publications scientifiques<sup>1</sup>
- Les **titres et sous-titres** suivent les styles suivants:
  - Titre de premier niveau, débutant toujours sur une page impaire: 04\_Titre\_1\_Article
  - Titre de deuxième niveau: 04\_Titre\_2\_Article
  - Titre de troisième niveau: 04\_Titre\_3\_Article
  - Titre de quatrième niveau: 04\_Titre\_4\_Article
- Le **corps du texte** suit les styles suivants:
  - 05\_Texte\_1\_1\_Premier paragraphe: toujours appliquer ce style après un titre pour le premier paragraphe du corps de texte (aucun retrait de première ligne)
  - 05\_Texte\_1\_2\_Paragraphes suivants: ce style s'applique aux paragraphes suivants le premier paragraphe (retrait de première ligne)
- Ne pas utiliser de **gras** ni de soulignement dans le corps du texte, uniquement *l'italique*
- Les **citations** sont entre « guillemets français » selon le style 05\_Texte\_Citation. Si la citation est très courte, elle doit être maintenue dans le corps du texte.
- Veuillez utiliser des **notes de bas de page**, numérotées 1, 2, 3, etc. (et non les notes de fin de document, numérotées i, ii, iii, etc) selon le style 02\_Notes\_bas de page

---

<sup>1</sup> Ou en ligne sous : [www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/](http://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/)

- Les **appels de note** sont situés avant la ponctuation et après le guillemet d'une citation.
- **Les tableaux, les graphiques et les images sont fournis à part**, dans des fichiers distincts et numérotés :
  - Les **tableaux** sont fournis à part en Word et non en Excel. Indiquer un titre, les sources et d'éventuelles remarques. Merci de ne pas insérer de notes dans les tableaux ; si besoin est, vous pouvez utiliser un \* qui renverra à un commentaire sous le tableau.
  - Les titres des **graphiques** doivent être placés dans le document Word et non au sein du graphique lui-même. Il en va de même avec les sources et les remarques qui s'y rapportent.
  - Les **images** sont fournies à part en format .jpeg, .psd ou .tiff. Il va de soi que les auteurs doivent disposer des droits de reproduction des illustrations fournies. La résolution pour les photographies est de minimum 5 mégapixels ; pour les scans, de minimum 600 dpi (ou 400 dpi s'il n'est pas nécessaire de les agrandir). Les scans doivent être détramés s'il s'agit de photos tirées de journaux ou de magazines.
  - Dans tous les cas, insérer dans le corps du texte en gras : « **Prière d'insérer le tableau/le graphique/l'image 1 ici** », puis le titre<sup>2</sup> selon le style 06\_Figures\_1\_Titre et la légende selon le style 06\_Figures\_2\_Légende
- Les **chiffres** des dates sont collés : 1954. Utilisez les numérotations américaines de type : 1'200. Les chiffres décimaux sont placés après une virgule (16,5) et non un point (16.5).
- Les **siècles** sont en petites capitales suivies d'un exposant : XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2</sup> Veuillez utiliser la fonction « insérer une légende » (sous Références dans Word) puis choisir « Figure » ou « Tableau ». Ainsi, il est possible d'insérer dans le texte un renvoi automatique (sous Insertion/liens) à la figure ou au tableau en question.

#### 4. Instructions pour la bibliographie

Se conformer au style EndNote fourni par le comité responsable des publications scientifiques<sup>3</sup>.

##### Livre standard

Becker, Howard (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris: La Découverte.

##### Si plusieurs auteurs

Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron (1968). *Le métier de sociologue: Préalables épistémologiques*. Paris: Mouton de Gruyter.

##### Ouvrage collectif

Corcuff, Philippe, Christian Le Bart et François de Singly (éd.) (2010). *L'individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

##### Articles dans un ouvrage collectif

Latour, Bruno (2015). « Les vues de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », dans Alloa, Emmanuel (éd.). *Penser l'image II. Anthropologies du visuel*. Dijon: Les presses du réel, p. 207-256.

##### Article dans une revue

Paugam, Serge, Guillaume Le Blanc et Sandrine Rui (2011). « Les nouvelles formes de précarité. Regards croisés entre la philosophie et la sociologie. » *Sociologie* 2(4): 417-431

##### Si deux maisons d'édition

Lausanne & Zurich : Editions d'en bas & Chronos Verlag

---

<sup>3</sup> Ou en ligne sous : [www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/](http://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/)